REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice: 15 L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin, le Conseil Municipal de la Commune de Cussac. dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Chapiteau de la Fontanelle, sous la présidence de Monsieur Dominique CHAMBON, Maire.

Date de convocation de l'Assemblée : le quinze juin deux mille vingt-trois

présents: 9 Présents: M. CERQUEIRA; D. CHAMBON; R.DUFOUR; F. GAILLARD; P. GIBAUD; R. votants: 10

GRENOUILLET; J. LEFORT; A.RAVET; F. TOMAS

Excusés avant donné pouvoir : D. JARDIN

Excusée sans procuration: N. BARNY; F. CHALEIX; L. GABETTE

Absente: C. VIARD (arrivée à la Qn°7); P. GABORIAU

Secrétaire : J. LEFORT

OBJET : BUDGET PRINCIPAL: AFFECTATION RÉSULTAT DÉFINITIVE DU D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et voté le Compte Administratif 2022 ; Monsieur le Maire réintègre les débats.

Statuant sur l'affectation des résultats, à l'unanimité des votants :

DÉCIDE, de ne rien affecter au 1068 en besoin de financement car le résultat d'investissement en excédent, et d'affecter le complément libre affectation d'un montant de 904 364,59€ de la façon suivante:

200 000€ en section d'investissement

Le reste, soit 704 364,59€ en section de fonctionnement

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION D'EXPLOITATION	
REPORT DÉFICITAIRE N-1 (-) REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	0.00 541 846,58	REPORT DÉFICITAIRE N-1 REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	0.00 567 161,95
REFORT EACEDENTAIRE IN-T	341 040,38	PART DE N-1 AFFECTÉE EN N	0,00
DÉPENSES DE L'EXERCICE	474 488,38	DÉPENSES DE L'EXERCICE	1 160 795,99
RECETTES DE L'EXERCICE	294 225,66	RECETTES DE L'EXERCICE	1 497 998,63
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-180 262,72	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	337 202,64
RESTES À RÉALISER DÉPENSES	50 661,00	<u>RÉSULTAT CUMULÉ DE LA</u> SECTION	904 364,59
RESTES À RÉALISER RECETTES	6 515,00		904 364,59
BESOIN DE FINANCEMENT	0,00	TOTAL A AFFECTER	
PRÉLÈVEMENT RÉGLEMENTAIRE A	0,00	AFFECTATION OBLIGATOIRE A	0.00
AFFECTER EN N+1 SUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		L'INVESTISSEMENT	0.18
DE l'ONCHOIMLEMENT		COMPLÉMENT LIBRE	904 364,59
		D'AFFECTATION DONT EN FONCTIONNEMENT (LIGNE	704 364,59
		002) SUPPLÉMENT EN INVESTISSEMENT	200 000,00
		(1068)	200 000,00

Fait et délibéré en Mairie de CUSSAC Le 22 juin 2023

LE MAIRE Dominique CHAMBON

Affichée le: 30/06/2023

Monsieur Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Admilistratif de L'imoges, dans un délai de deux mois

à compter de sa publication et sa transmission aux services de Etat, via www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture 087-218705408-20230622-2023003 2023027-DE Reçu le 30/06/2023

30/06/2023

Le Maire